

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage , Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Science Procurement Directorate/Direction de
l'acquisition de travaux scientifiques
11C1, Phase III
Place du Portage
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet BOARDING TECHNOLOGIES	
Solicitation No. - N° de l'invitation T8125-130010/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client T8125-130010	Date 2014-02-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$\$S-066-26845	
File No. - N° de dossier 066ss.T8125-130010	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-02-28	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Wilson, Heather	Buyer Id - Id de l'acheteur 066ss
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1354 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 997-2229
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Les questions suivantes ont été reçues concernant l'invitation portant sur les technologies d'embarquement. Les réponses suivent.

- Q1 Pourriez-vous fournir des précisions :
- Est-ce que page 1 de la DP devrait être incluse dans la proposition technique, ou dans le dossier, ou agrafée à l'extérieur du dossier?
 - Est-ce que les copies électroniques doivent être fournies sur CD, ou est-ce qu'une clé USB peut être utilisée?
- R1 Certainement :
- La page un de la DP peut être soumise en tant que document indépendant ou incluse dans n'importe quelle section de votre réponse.
 - Un CD ou une clé USB est acceptable.
- Q2 Pourriez-vous préciser s'il y a un prix suggéré pour la DP pour l'article 4.1 - 4.3.
- R2 Nous supposons que vous faite référence aux articles 4.1 à 4.3 de l'énoncé des travaux. Si c'est le cas, le budget pour les trois premières tâches est estimé à 65 000 \$. Il est entendu que ce montant pourrait ne pas être atteint ou qu'il pourrait être dépassé, en fonction des propositions financières requises.
- Q3 J'ai deux questions concernant la DP portant sur les technologie d'embarquement, invitation n° T8125-13001 :
- À la page 36 de la DP, on mentionne que quatre municipalités de la Colombie-Britannique pourraient être visées par le projet. Pourriez-vous me dire de quelles stations il s'agit?
 - Pouvez-vous m'indiquer la fourchette budgétaire prévue pour le projet. Nous devons connaître cette information afin de prévoir un budget adéquat pour la configurations des essais.
- R3 Réponse :
- Les quatre municipalités sont Terrace, Smithers, Hazelton et Vanderhoof. Ces stations sont sans personnel, et comme de nombreux arrêts le long du réseau de VIA, certaines ne sont que des postes d'arrêt comprenant peu ou pas de commodités.
 - En réponse à la question 2 : Voir la réponse 2 ci-dessus. Le coût total du projet ne sera pas connu avant son achèvement, puisque les tâches subséquentes aux tâches 4.1 à 4.3 détermineront l'orientation que prendront les travaux.
- Q4 J'ai une question concernant la DP portant sur les technologie d'embarquement, relativement à la clause A3050T, Définition du contenu canadien. Une personne de mon équipe possède la citoyenneté canadienne mais habite aux États-Unis. Est-ce que la règle du 80 % - 20 % s'applique?
- R4 L'exigence minimum de 80 % s'applique. Voir l'article 2 de la clause A3050T 2, qui définit un service canadien comme suit : Un service fourni par un individu établi au Canada est considéré comme un service canadien. Lorsqu'un besoin consiste en l'achat de seulement un service, lequel est fourni par plus d'un individu, le service sera considéré comme canadien si au moins 80 p. 100 du prix total de la soumission pour le service est fourni par des individus **établis au Canada**. Par conséquent, si la ressource proposée habite aux États-Unis et y effectuera les travaux, le coût associé à ses services ne sera PAS considéré comme étant un service canadien.

FIN